

BOSTON

3 au 6 mai 2019

Jour 1 | Vendredi, 3 mai

QUÉBEC - BOSTON

07h00 Départ du MNBAQ.

08h15 Pause-santé au restaurant McDonald à St-Georges de Beauce.

09h30 Traversée des douanes américaines à Armstrong – Sandy Bay

12h30 Dîner inclus au restaurant à Waterville Maine

16h30 Visite libre de la « Boston Public Library » <https://www.bpl.org/>

18h00 Arrivée à l'hôtel et à enregistrement. Double Tree by Hilton – Boston Downtown

http://www.hiltonhotels.com/fr_FR/etats-unis/doubletree-by-hilton-hotel-boston-downtown/

L'hôtel est situé à 100 mètres du quartier Back Bay ou se situent Newbury Street et le Prudential Center.

Souper libre.

Jour 2 | Samedi, 4 mai

BOSTON

07h00 Déjeuner buffet américain à l'hôtel.

08h30 **Tour de ville** de Boston avec guide local francophone

Promenade dans le North End

09h30 Visite de la "Paul Revere Historic House" du point de vue architecture et art. <http://prh1734.wpengine.com/adults/>

Continuation du tour de ville; Arrêt à l'emplacement historique du USS Constitution.

Promenade dans le quartier Beacon Hill et le parc Common Garden

Visite du Harvard Museum of Arts à l'Université Harvard
<https://www.harvardartmuseums.org>

12h30 Dîner libre

13h30 Visite du "Institute of Contemporary Arts"
<https://www.icaboston.org/>

15h30 Visite libre de l'église épiscopale Trinity Church (Audio tour 10\$US) <https://trinitychurchboston.org/> ou temps libre dans le quartier de Back Bay.

17h30 Retour à l'hôtel

Souper libre

Voyages Paradis

1200, av. de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7

Tél. : 418 659-6650 • Sans frais : 1 888 609-6650 •

Télec. : 418 659-3079

helene@voyagesparadis.com

Jour 3 | Dimanche, 5 mai

BOSTON

07h00 Déjeuner buffet américain à l'hôtel

10h00 Visite du "Museum of Fine Art" <https://www.mfa.org/>

Dîner libre au musée

15h30 Visite du "Isabella Stewart Gardner Museum"

<https://www.gardnermuseum.org/>

17h00 Retour à l'hôtel

Souper libre

Jour 4 | Lundi, 6 mai

BOSTON - QUÉBEC

07h00 Déjeuner buffet américain à l'hôtel

09h00 Visite au John F. Kennedy Presidential Library and Museum

<https://www.jfklibrary.org/>

11h30 Dîner libre au restaurant Cracker Barrel

https://locations.crackerbarrel.com/ma/tewksbury/373/?utm_source=Google&utm_medium=Maps&utm_campaign=Google+Places

12h30 Départ pour Québec

Arrêt en cours de route

Trajet par les Montagnes Blanches

Traversée de la douane canadienne à Stanstead

18h30 Souper inclus à Drummondville

21h30 Arrivée prévue à Québec

PRIX PAR PERSONNE, CHAMBRE DOUBLE : 1390\$

OCCUPATION SIMPLE : 1775\$

Paiements chèques, comptant, cartes de crédit VISA, Master Card, American Express

Voyages Paradis

1200, av. de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7

Tél. : 418 659-6650 • Sans frais : 1 888 609-6650 •

Télec. : 418 659-3079

helene@voyagesparadis.com

LE VOYAGE COMPREND :

- Transport en autocar VIP, 48 passagers, aller-retour au départ de Québec ;
- Hébergement pour 3 nuits à l'hôtel Doubletree by Hilton downtown Boston
- 3 déjeuners à l'hôtel;
- Le dîner du jour 1 en cours de route
- Le souper du jour 4 au retour;
- Le tour de ville de Boston avec un guide local en français
- Les visites suivantes :
 - . Paul Revere Historic House
 - . Harvard Museum
 - . Institute of Contemporary Arts
 - . Museum of Fine Arts
 - . Isabella Gartner Museum
 - . John F. Kennedy Library and Museum
- Les services d'un guide accompagnateur de Voyages Paradis, M. Pierre Lahaise
- Les pourboires au guide-accompagnateur, guide local et au chauffeur;
- Toutes les taxes

N'INCLUS PAS :

- Tout autres repas non indiqué à l'itinéraire
- Contribution au fond d'indemnisation des clients des agences de voyage 0.10\$ par tranche de 1000\$ d'achat de services
- L'assurance voyage

HOTEL DOUBLETREE DOWNTOWN :

<http://doubletree3.hilton.com/en/hotels/massachusetts/doubletree-by-hilton-hotel-boston-downtown-BOSCODT/index.html>

1/10/2018

CLAUSES ET CONDITIONS

Les clauses et conditions ci-dessous constituent le contrat entre VOYAGES PARADIS et le voyageur. Lorsque **VOYAGES PARADIS** est mentionné dans le texte ici-bas, il inclut ses agents et ses représentants. Lors de la réservation ou de l'achat d'un billet, l'acheteur et le voyageur s'engagent à respecter les conditions énumérées ci-dessous.

Voyages Paradis

1200, av. de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7

Tél. : 418 659-6650 • Sans frais : 1 888 609-6650 •

Télec. : 418 659-3079

helene@voyagesparadis.com

RÉSERVATION ET PAIEMENT

Au moment de la réservation, un dépôt de 300\$ est requis.

LE PAIEMENT FINAL est dû 55 jours avant le départ. Les voyageurs qui réservent moins de 55 jours avant le départ devront payer le montant total lors de la réservation.

FRAIS D'ANNULATION

Sauf indications contraires, Voyages Paradis percevra les frais suivants dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande d'un voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre, de désastre naturel, raisons personnelles, etc...

56 jours et plus : le montant du dépôt

55 jours et moins avant la date du départ et durant le voyage : 100% du coût total du voyage

À moins d'avis contraire spécifié sur la facture.

BAGAGES

Voyages en autocar : Les bagages doivent se limiter à une valise par personne plus un sac de voyage, si nécessaire, lequel sera sous la surveillance du voyageur. **Voyages en avion** : Les bagages doivent se limiter aux normes établies par chaque compagnie aérienne. Il faut vérifier auprès de la compagnie aérienne avec laquelle vous effectuez votre voyage, les limitations de bagages en soute, en cabine et bagages spéciaux si applicables. VOYAGES PARADIS n'assume aucune responsabilité : pour les frais de bagages qui pourrait vous être chargé par la compagnie aérienne et contre le vol, la perte ou tout autre dommage causé aux valises ou effets personnels à quelque moment du voyage.

NE SONT PAS INCLUS DANS LE PRIX

Les dépenses personnelles, telles que: les repas (sauf indication contraire), les boissons et consommations, les appels téléphoniques, le blanchissage, les services non indiqués au programme (les frais de services à l'hôtel où ils sont exigés), les excursions facultatives. Les taxes de départ de la destination choisie, les frais de passeport et les pourboires ne sont pas compris dans le coût du forfait à moins d'avis contraire.

DOCUMENT REQUIS

Date de naissance et passeports, sont nécessaires au moment de la réservation. Un ou des visas peuvent être exigés dans plusieurs pays visités.

RESPONSABILITÉ

VOYAGES PARADIS se réserve le droit, en cas de force majeure, de faire des changements à l'horaire, d'annuler un voyage et même de refuser un voyageur. **VOYAGES PARADIS agit seulement en qualité d'agent de diverses compagnies de transport et de divers établissements hôteliers.** VOYAGES PARADIS décline donc toutes responsabilités en rapport avec les services rendus, par les hôtels et les moyens de transport, qui pourraient être utilisés dans ses voyages. VOYAGES PARADIS n'est pas responsable envers le client ou toute autre personne pour toutes pertes, dommages, frais ou dépenses pouvant découler de blessures physiques ou mentales, accidents, décès, retards, contretemps ou irrégularités à cause d'une défectuosité d'un véhicule quelconque, des agissements ou fautes de quelques compagnies ou personne en charge du transport des passagers ou de l'opération du voyage. VOYAGES PARADIS ne peut être tenu responsable des erreurs, omissions ou négligences du personnel et du

propriétaire des hôtels ou motels ou de toute autre personne employée à l'organisation des voyages pour lesquels des billets et coupons ont été émis. VOYAGES PARADIS ne peut accepter aucune responsabilité

Voyages Paradis

1200, av. de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7

Tél. : 418 659-6650 • Sans frais : 1 888 609-6650 •

Téléc. : 418 659-3079

helene@voyagesparadis.com

pour dommages ou blessures, soit physiques ou mentales, pour pertes ou dépenses supplémentaires causées par un délai ou des changements d'avion ou autres services, correspondance manquée, maladie, conditions atmosphériques, grèves ou autres causes. **CLAUSE ADDITIONNELLE DANS LE CAS D'UN TRANSPORT AÉRIEN** : Transporteur: toute compagnie membre de l'IATA. Les voyageurs devront se conformer aux règlements établis par le transporteur aérien
ADVENANT L'ANNULATION D'UN VOYAGE PAR VOYAGES PARADIS, celui-ci n'aura aucune autre responsabilité que le remboursement du montant qui aura été payé par le voyageur et qui constituera un règlement complet et final. VOYAGES PARADIS se réserve le droit de changer l'itinéraire du voyage pour des raisons majeures ou pour le confort des passagers.

PRIX

Sauf indication contraire aux présentes, tous les prix sont en dollars canadiens (\$CAN) et basés sur les tarifs en vigueur au moment de la réservation. Ces prix sont sujets à modification sans préavis selon les lois et réglementations applicables. Si un changement survenait à cet égard en raison de la dévaluation du dollars canadien, de l'augmentation du coût du pétrole, des différentes taxes gouvernementales ou tout autre facteur hors du contrôle raisonnable de VOYAGES PARADIS pouvant avoir un impact sur le prix, VOYAGES PARADIS se réserve le droit de réduire ou d'augmenter les tarifs publiés. **CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MODIFIANT LA LOI DES AGENTS DE VOYAGES EN VIGUEUR DEPUIS JUIN 2010**. La modification unilatérale du prix du contrat (facture du voyage) ne sera désormais permise qu'aux conditions suivantes : - la modification est permise pour une surcharge de carburant imposée par le transporteur ou pour une augmentation du taux de change, dans la mesure où l'augmentation du taux de change, entre la date d'achat et 45 jours avant la date prévue pour la prestation des services excède 5% ; - si la modification du prix est égale ou supérieure à 7% du prix du contrat (facture du voyage), exclusion faite des augmentations de la TPS ou de la TVQ, le client pourra choisir entre l'annulation du contrat (voyage) et le remboursement intégral ou l'obtention de services de remplacement ; - aucune modifications de prix ne peut avoir lieu dans les 30 jours précédant le voyage. PAR LA PRÉSENTE, VOYAGES PARADIS, considère que le client est informé par écrit, du contenu de cette clause, avant la conclusion du contrat (réservation et facturation du voyage). Lorsque le contrat (réservation et facturation du voyage) est conclu oralement à distance, l'agent de voyages est exempté de l'obligation d'informer par écrit le client du contenu de la clause, avant la conclusion du contrat. Cependant il doit transmettre au client un contrat (facture du voyage) dans les quinze (15) jours de sa conclusion.

CLAUSES ADDITIONNELLES DANS LE CAS DE TRANSPORT AÉRIEN

Transporteur: toute compagnie membre de l'IATA. Les voyageurs devront se conformer aux règlements établis par le transporteur aérien.

HORAIRE

Les horaires des compagnies sont sujets à changement sans préavis. VOYAGES PARADIS n'assume aucune responsabilité pour tout retard au départ et à l'arrivée de même que pour des annulations de départ ou modifications d'itinéraire. Il est de la responsabilité des passagers de vérifier les heures de départ du voyage et d'arriver suffisamment à l'avance.

ASSURANCE

Avant de partir, nous vous recommandons fortement de vous munir des assurances suivantes: annulation, accident, bagages et médico-hospitalière. Consultez votre agent de voyage.

Voyages Paradis

1200, av. de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7

Tél. : 418 659-6650 • Sans frais : 1 888 609-6650 •

Télec. : 418 659-3079

helene@voyagesparadis.com